

A photograph of a dirt path lined with bare trees, creating a tunnel effect. The trees are brown and leafless, and the path is muddy and brown. The background is a soft, hazy light, suggesting a misty or overcast day.

LE DROIT DE VIVRE

Une exposition, un livre, des animations
pour l'abolition de la peine de mort

13 PLASTICIENS



FATIHA ZEMMOURI



NAJIA MEHADJI



YASMINA ALAOUI



MAHI BINEBINE



MARIAM TAGADIRT



MOHAMED LEKLETI



ITAF BENJELLOUN



MOHAMED EL BAZ



NARJISSE EL
JOUBARI



MOHAMED
MOURABITI



ABDERRAHIM
YAMOU



AMINA BENBOUCHTA
& ILIAS SELFATI

37 CONTRIBUTEURS

FADMA AIT MOUS

Droit communautaire amazigh et valeur de la vie

KEBIR MUSTAPHA AMMI

Une parcelle d'humanité, un îlot de vérité

BOUTHAINA AZAMI

Peine de mort : à qui profite le crime ?

ABDELLAH BAÏDA

Un message du purgatoire

ALI BENMAKHOULOUF

Un jugement prescriptif : abolir pour abolir

JALIL BENNANI

Haines, vengeances et justice

MOHAMMED BENNIS

S'élève la vie

LAMIA BERRADA-BERCA

Pourquoi, et au nom de quoi ?

KARIM BOUKHARI

Tu ne tueras point !

NOUREDDINE BOUSFIHA

Du moratoire sur l'application de la peine de mort

ANISSA M. BOUZIANE

La porte

ABDELLATIF CHAOUTTE

L'arrêt de mort

ZAKYA DAOUD

Qui a le droit d'ôter la vie ?

SAMIRA EL AYACHI

Comment t'expliquer, ma douce, mon enfant ?

CHAKIB GUESSOUS

Peine de mort, peine barbare

MAÏ-DO HAMISULTANE

La mort ! Ça n'existe pas

MOHAMED HMOUDANE

Condamné à vivre

SOUAD JAMAÏ

Victime ou bourreau ?

MAMOUN LAHBABI

Vive la vie !

ASMA LAMRABET

Une éthique spirituelle du droit à la vie

HICHAM LASRI

Le gentil lyncheur

KHALID LYAMLAHY

Pour une «pensée autre» de l'abolition

ABDELHAK NAJIB

L'antichambre de la mort

MOHAMED NEDALI

Inspirons-nous de nos ancêtres amazighs

FATIHA SAÏDI

Rayer la loi du talion de nos démocraties

MOUNIR SERHANI

Ce châtement arbitraire

LEÏLA SLIMANI

La mort en face

MOHA SOUAG

Une justice préventive

ISSAM-EDDINE TBEUR

La levée du corps

ABDERRAHMAN TENKOUL

La peine de mort au Maroc : pour quoi faire ?

YOUSSEF WAHBOUN

Jane Grey et moi

REDA ZAIREG

Changer les représentations puis la loi, ou inversement ?

يوسف فاضل

يسألونك عن المحكوم بالإعدام

فؤاد شردودي

الأزرق الذي سيأتي

أحمد حو

مشاهدات ناج من «حي باء»

عبد الهادي السعيد

كتيبة الخلاص

سناء العاجي

الإعدام... حين تيصّر العدالة قاتلا شرعيا

JOURNÉE DE LANCEMENT SAMEDI 9 OCTOBRE 2021

Maison Denise Masson - Marrakech

Programme

OUVERTURE

11H-13H

Allocution d'ouverture :

Driss El Yazami, Comité d'organisation

Intervenants :

Nouzha Skalli,
Réseau des parlementaires contre la peine de mort

Abderrahim Jamaï,
Coalition marocaine contre la peine de mort

Mustapha Laraki,
Réseau des journalistes pour l'abolition de la peine
de mort

Alessio cappellani
Chef de délégation adjoint, Union européenne au Maroc

DÉBAT : CRÉATION ET ENGAGEMENT : QUE PEUT LA CULTURE ?

15H-17H

Présentation du livre :

Younès Ajarraï, Comité d'organisation

Leçon inaugurale :

Ali Benmakhlouf, Philosophe

Réaction des contributeurs

Modération :

Mahi Binebine, Comité d'organisation

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

18H30

au MACMA, Musée d'art et de culture de Marrakech

Avec le soutien de :





LE DROIT DE VIVRE

Une exposition et un livre pour l'abolition de la peine de mort

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'occasion de la journée mondiale contre la peine de mort, organisée depuis 2003 le 10 octobre de chaque année, une exposition regroupant les œuvres de treize plasticiens marocains et intitulée : *Le droit de vivre* sera inaugurée le samedi 9 octobre au MACMA (Musée d'art et de culture de Marrakech) et sera ouverte au public jusqu'au mois de février 2022.

Le même jour, un ouvrage portant le même titre et édité à *La Croisée des chemins* sera présenté au public à la Maison Denise Masson à Marrakech ; outre les reproductions des œuvres présentées dans l'exposition, ce livre reproduit des textes originaux de trente-sept écrivains et intellectuels marocains défendant l'abolition de cette peine inhumaine.

Cet ouvrage sera présenté le samedi 9 octobre lors d'une table-ronde où prendront la parole des personnalités et les principales associations abolitionnistes nationales et internationales, suivie d'une conférence du philosophe Ali Benmakhlouf. D'autres activités sont prévues dans les mois qui suivent.

Cette exposition et ce livre sont le résultat d'une initiative citoyenne lancée par Driss El Yazami, Younès Ajarraï et Mahi Binebine qui, convaincus que la peine de mort est inhumaine, injuste et inefficace, ont voulu renforcer la dynamique abolitionniste dans notre pays en sollicitant intellectuels et plasticiens, faisant ainsi le pari de la culture comme moyen d'élargir la mobilisation pour l'abolition.

Cette initiative citoyenne intervient dans un environnement national marqué par plusieurs paradoxes.

Depuis 1993, le Maroc respecte un moratoire de fait sur la peine de mort et n'a plus connu d'exécution capitale. Mais chaque année, au mois de décembre, lorsque l'Assemblée générale des Nations unies vote sur une résolution demandant à tous les Etats de respecter un moratoire sur les exécutions, le Maroc s'est toujours abstenu.

Ce n'est pas le seul paradoxe que nous vivons. Alors que le pays mène ce moratoire de fait, les tribunaux continuent à condamner des prévenus à la peine capitale, les envoyant grossir les rangs des détenus du couloir de la mort, qui vivent dans la hantise d'être exécutés à n'importe quel moment. Soixante-quatorze personnes vivaient aujourd'hui ce calvaire.

Cette situation perdure alors que régulièrement, surtout au lendemain de crimes ignobles, une partie de l'opinion s'exprime bruyamment, notamment sur les réseaux sociaux, en faveur du maintien de la peine de mort et de la reprise des exécutions.

Pourtant, le mouvement abolitionniste s'est renforcé dans notre pays ces dernières années avec la création d'une Coalition marocaine contre la peine de mort, puis des réseaux de parlementaires, d'avocats, de journalistes et d'enseignants. A sa création, le réseau des parlementaires a compté jusqu'à 204 élus (sur 515 parlementaires) issus de presque tous les partis politiques.

En 2011, l'article 20 de la Constitution proclamait que « *Le droit à la vie est le droit premier de tout être humain. La loi protège ce droit.* » et, en 2014, S.M le Roi Mohammed VI encourageait le débat public sur l'abolition lors de son adresse au Forum mondial sur les droits de l'Homme tenu à Marrakech : « *Nous nous félicitons du débat, autour de la peine de mort, mené à l'initiative de la société civile et de nombreux parlementaires et juristes. Il permettra la maturation et l'approfondissement de cette problématique.* »

Le vernissage de l'exposition, le lancement du livre et les débats du 9 octobre sont inscrits au programme des activités mondiales organisées par la coalition *Ensemble contre la peine de mort* et bénéficient du soutien de la Fondation Ajial qui porte ces manifestations, de Wallonie-Bruxelles international et de la délégation Wallonie-Bruxelles au Maroc, de l'Institut français de Marrakech, de la Maison Denise Masson, du Es Saâdi Marrakech Resort et du Musée d'art et de culture de Marrakech.

Le Comité d'organisation

Contact : Younès Ajarraï

younes.ajarraï@gmail.com / +212 6 68 46 25 46